

septembre/2010

CULTURE POUR CHACUN

Programme d'actions et perspectives

Projet



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

Culture
Communication

Sommaire

1. ORIENTATIONS GÉNÉRALES	3
L'HERITAGE DE LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE	3
UN ENJEU MAJEUR DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION	4
LES OBJECTIFS DE LA CULTURE POUR CHACUN	5
1 SUBSTITUER À L'INTIMIDATION SOCIALE LA CONSTRUCTION D'UN LIEN SOCIAL	5
2 AFFIRMER LA DIVERSITÉ DES MODES D'EXPRESSION	6
A. Développer les nouveaux outils numériques	6
B. Donner une place à la culture populaire	6
3 RECONNAÎTRE LES PRATIQUES ARTISTIQUES DE CHACUN	7
2. LES ACTIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION	8
LES ENJEUX DE L'ACTION	8
LA MÉTHODE RETENUE	9
LES ACTIONS IDENTIFIÉES À CE STADE	10
1 DISPOSITIFS STRUCTURANTS	10
2 PLAN ET GRANDS PROGRAMMES	11
3 ACTIONS SYMBOLIQUES	12
LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION	12

1. Orientations générales

L'héritage de la démocratisation culturelle

Le 27 octobre 1966, André Malraux s'adressait aux députés de l'Assemblée Nationale en leur annonçant son ambition de dépasser la culture pour tous à laquelle il avait consacré une large partie de son action politique et d'œuvrer désormais à une culture pour chacun. Il ajoutait :

« Dans l'un des cas, il s'agit, en aidant tout le monde, de faire que tout le monde aille dans le même sens - dans l'autre cas, il s'agit que tous ceux qui veulent une chose à laquelle ils ont droit puissent l'obtenir. Je le dis clairement : nous tentons la culture pour chacun. »

Depuis, la démocratisation culturelle et plus encore, la démocratie culturelle, ont été revendiquées par chaque ministre de la culture. Malgré de louables efforts et souvent d'excellentes initiatives¹, le temps a manqué à la majorité d'entre eux pour que le ministère puisse réellement construire ce que Jacques Lévy² appelle un rapport au monde, commun aux membres d'une communauté.

Si, dans la continuité de cette approche, on définit la culture comme constitutive du rapport social en ce qu'elle est fondamentalement rapport au monde et mise en commun au sein d'un groupe social, alors l'enjeu de la culture pour chacun est non seulement une exigence fondamentale de l'action publique mais, en temps de crise, une absolue priorité. Démocratiser la culture ce n'est plus aujourd'hui simplement amener la culture aux populations mais les impliquer dans un processus actif d'appropriation et de création visant à l'émergence de ce rapport social.

Car, aux réalisations nombreuses et variées qu'a rendu possible la reconnaissance de la culture comme objet à part entière du champ citoyen par la création d'un ministère qui lui est consacré, s'oppose le constat du résultat décevant des politiques de démocratisation culturelle tel que le dresse la dernière enquête décennale sur les pratiques culturelles des Français.

Un enjeu majeur du Ministère de la Culture et de la Communication

C'est maintenant un devoir d'inverser ce phénomène et de diriger résolument les efforts du Ministère vers l'objectif d'une culture partagée, créant du lien social et non de l'intimidation sociale.

Des actions importantes et significatives ont été menées depuis plusieurs années tant par les collectivités locales que par l'Etat : à ce titre plusieurs ministères y ont contribué.

Plus récemment on évoquera le développement significatif de **l'éducation artistique et culturelle** portée principalement par les établissements culturels. Puis, la **gratuité pour les jeunes dans les musées** qui constitue un symbole fort même ouvrant la voie aux efforts qui nous incombent vis-à-vis de cette force vive de la population. Enfin, le **plan lecture**, mis en place récemment et bientôt la **carte musique pour les jeunes** sont, parmi d'autres, des avancées non négligeables.

¹ Principalement celles Michel Guy, Jack Lang, Catherine Trautmann, Jacques Toubon, Jean-Jacques Aillagon, etc.

² Lévy J., article « Culture », in Lévy J. & Lussault M. (dir.), (2003), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.

Il faut aller plus loin et tout d'abord mieux reconnaître et mieux valoriser les actions de terrain conduites par le secteur associatif.

La culture doit être conçue non plus comme une dépense mais comme un investissement qui revêt trois dimensions :

- un investissement économique car elle est un facteur essentiel de développement local comme l'a rappelé le Président de la République lors de l'inauguration du Centre Pompidou à Metz récemment.
- un investissement collectif pour notre société et un ferment de la cohésion sociale car elle a la capacité de rassembler les individus dans le respect de leurs différences.
- un investissement personnel et intime que chacun d'entre nous fait de la culture lorsqu'il est confronté à l'expérience individuelle qu'elle lui apporte.

Il s'agit-la d'une politique au long terme qui doit agir pour faire de la culture une des réponses durables au contexte de crise, économique et sociale, que notre société connaît aujourd'hui.

Les objectifs de la culture pour chacun

La politique engagée se fixe deux objectifs principaux qui sont les éléments d'une stratégie de démocratisation culturelle redéfinissant dans sa globalité l'inclination du Ministère de la Culture et de la Communication dans ce champ.

1 Substituer à l'intimidation sociale la construction d'un lien social

Il s'agit de considérer la notion de partage inhérente à la culture comme une réponse aux problématiques d'accessibilité à cette dernière. Le premier point de notre action concerne cette frange de la population éloignée de la culture car oubliée des politiques culturelles en l'absence d'adéquation à aucun critère normatif : ni en situation de crise grave, ni public privilégié. Ce sont toutes ces personnes qui sont éloignées de la culture par le cloisonnement géographique, par la précarité sociale ou tout simplement par le désintéressement individuel qui mène trop souvent à l'intimidation sociale.

D'une certaine manière, le véritable obstacle à une politique de démocratisation culturelle, c'est la culture elle-même. Une certaine idée de la culture, répandue dans les composantes les plus diverses de la société, conduit, sous couvert d'exigence et d'excellence, à un processus d'intimidation sociale.

Cette intimidation tient les groupes sociaux exilés d'une culture officielle trop éloignée de leurs modes d'existence. De plus, il dénie à ces groupes sociaux le droit de considérer leur propre culture comme légitime et digne de reconnaissance par le ministère de la Culture et de la Communication.

Cette lutte contre l'intimidation sociale, que provoque la culture pour une large frange de la population, plus spécifiquement jeune, conduit à toucher chacun, quelle que soit sa situation ou le lieu dans lequel il se trouve.

La culture doit aussi pouvoir investir les lieux où elle peut jouer un rôle essentiel de formation et d'éveil ou d'ouverture sur le monde comme dans les hôpitaux et les prisons. Des acteurs œuvrent admirablement depuis plusieurs années pour l'y installer sous une forme durable. Ces démarches doivent être mieux reconnues et encouragées. Elles doivent être prolongées en direction des personnes handicapées.

2 Affirmer la diversité des modes d'expression

Les avancées obtenues par Malraux pour les œuvres et les lieux avec les Maisons de la Culture, puis par Jack Lang avec l'ouverture à de multiples formes d'expression artistiques et à des modes de consommation démocratisés par des rendez-vous festifs et populaires, doivent être prolongées.

De même les mesures fiscales obtenues par Jean-Jacques Aillagon en faveur du mécénat furent une contribution significative à l'implication des entreprises, notamment dans ce que l'on appelle le « mécénat croisé » qui associe projet culturel et action sociale autour des pratiques amateurs et des cultures urbaines.

Chaque ministre a inscrit, avec des bonheurs inégaux, cette volonté dans son programme. Ainsi Michel Guy qui fut l'un des premiers à affirmer la nécessité d'ouvrir les institutions publiques à de nouvelles formes artistiques. A l'heure où l'idée que l'art ne s'apprend pas mais s'éprouve est enfin abandonnée pour affirmer la nécessité de l'éducation artistique et culturelle, il s'agit d'apprendre aux autres comme d'apprendre des autres en reconnaissant la diversité des modes d'expression.

A. Développer les nouveaux outils numériques

Notre époque voit se multiplier de nouveaux outils numériques aidant à la diffusion du patrimoine ou créant de nouvelles formes d'expression artistiques.

Ceux-ci doivent faire partie de cette stratégie, à l'heure où le numérique, et les écrans de manière générale, deviennent le meilleur moyen de toucher les populations, qu'elles soient ou non publics de la culture.

B. Donner une place à la culture populaire

Toute la « Culture pour chacun », et les actes de démocratisation culturelle qui l'ont précédée, reposent sur la mise en place de dispositifs permettant à chacun d'accéder aux produits culturels, aux œuvres et au partage d'expériences. Ces mesures ont insuffisamment pris en compte la culture populaire jusqu'à ce jour. Les pratiques culturelles spontanées reconnues étaient le plus souvent des formes connexes des disciplines courantes de la création et du patrimoine.

Comprendre dans la « Culture pour chacun » son aspect le plus populaire invite à explorer les conditions d'une mutation des frontières du champ culturel, voire à prendre en compte une approche sociologique de la culture.

Construire la logique d'un ministère au champ ainsi élargi, c'est prétendre à ce que la culture soit perçue comme un outil politique de lien social à destination de chacun et non plus simplement comme une « culture élitaire pour tous ». Il ne s'agit plus de « rendre populaire » mais bel et bien de faire accéder le populaire au rang des intérêts culturels de notre patrimoine et de la création française. C'est dans ce glissement que s'en opère un autre : celui d'une « culture pour tous » invitant la société à adhérer à un consensus intellectuel, vers une « culture pour chacun » entendant reconnaître la diversité de la culture, des cultures.

3 Reconnaître les pratiques artistiques de chacun

La rencontre avec la culture peut être affaire de consommation ou de pratique. A l'élargissement des publics s'est progressivement ajouté les soutiens aux pratiques culturelles des jeunes, notamment dans les quartiers d'habitat social (cultures urbaines). Pour certains cet acte est spontané ; pour d'autres il est encouragé par les initiatives des associations.

C'est dans ce glissement de la consommation culturelle vers la pratique culturelle dans la diversité de ses formes, en incluant les cultures populaires, que l'on fera progresser la mixité sociale et qu'on luttera contre les antagonismes religieux ou communautaires.

C'est en reconnaissant et en soutenant les pratiques culturelles et artistiques de chacun que peut s'opérer un rassemblement autour de la découverte – ou la redécouverte – de l'art, du patrimoine et de leurs pratiques, classique ou innovantes, institutionnelles ou originales.

2. Les actions du Ministère de la Culture et de la Communication

Les enjeux de l'action

Le programme d'action doit s'élaborer à partir de quelques grandes missions qu'exigent la situation actuelle de la société française, les structures culturelles et celle du Ministère de la Culture et de la Communication.

Elle se traduit par des exigences fondamentales :

- faire réellement évoluer les structures du ministère,
- reconnaître l'effort accompli par les acteurs du terrain et les collectivités locales,
- rassembler les acteurs et y associer le monde économique,
- renforcer, autant que les moyens financiers et humains le permettent, l'immense chantier, jamais achevé, de l'éducation artistique et culturelle, tant au sein du système éducatif que dans les établissements culturels,
- engager des programmes ambitieux à long terme dans les domaines majeurs que sont l'éducation artistique et culturelle, la numérisation du patrimoine, la lecture, l'effort en faveur des zones défavorisées par les programmes culturels (monde rural, quartiers sensibles),
- ouvrir le projet à une dimension européenne tournée également vers le monde méditerranéen,
- produire rapidement des actions symboliques et mobilisatrices,
- enfin communiquer par étapes stratégiques.

La méthode retenue

C'est dans le cadre défini ci-avant que s'inscrit l'action du Ministère de la Culture et de la Communication. Il serait possible de multiplier à l'infini les idées au sujet de la culture pour chacun menant à une multiplicité d'actions.

Pour autant, les contraintes budgétaires et humaines exigent une vision pragmatique et réaliste car tout échec générera nécessairement des frustrations.

L'ensemble des actions qui composent le programme « Culture pour chacun », forment un ensemble compact qu'il est nécessaire d'analyser sous ses aspects les plus opérationnels.

Autant d'un point de vue communicationnel que par rapport aux moyens humains et financiers disponibles, il n'est pas souhaitable de mener de front et à un même horizon de temps des actions dans tous les champs d'intervention du ministère. Il est nécessaire d'établir des priorités et de construire une temporalité des actions tout en tenant compte de la capacité à mettre en œuvre ces mesures.

Les actions doivent se répartir dans la durée et dans les formes stratégiquement adaptées aux moyens disponibles et aux opérateurs mobilisables ; leur efficacité et leur inscription dans un moyen terme nécessaire sont à ce prix.

Cela conduit à distinguer les actions rapidement opérationnelles à l'horizon 2010/2011, des plans plus articulés sur la période 2012/2013 et enfin la mise en place de dispositifs dont la portée structurante restera inscrite dans la longue durée, bien au-delà de 2013.

Les actions identifiées à ce stade

1 Dispositifs structurants

Ces mesures ont pour objectifs de construire des dispositifs permettant la pérennisation de la culture pour chacun dans les préoccupations du ministère : tout d'abord par une sensibilisation de l'ensemble des personnels du service public, des collectivités locales et des professionnels de la culture ; puis par la pérennité des engagements financiers des actions ; enfin par l'élaboration d'outils et études de référence sur la culture pour chacun.

L'organisation du Ministère

Elle passe par la nomination de référents porteurs de la culture pour chacun dans les directions générales et dans les DRAC.

Elle supposera une modification progressive mais réelle, des cahiers des charges des établissements sous tutelle et la nomination d'acteurs convaincus et actifs en faveur de la culture pour chacun à la direction des établissements sous tutelle.

Les outils de coopération : les conventions et accords

L'ensemble des conventions signées ou à signer entre le Ministère de la Culture et de la Communication et les autres ministères concernés par les programmes de la CPC est un élément essentiel de ce dispositif.

- Ministères :
 - Convention Culture Santé (06/05/10) - Ministère de la Santé et des Sports
 - Convention Culture-Justice - Ministère de la Justice
 - Protocole d'accord - Secrétariat d'Etat chargé de la Politique de la Ville
 - Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives,
 - Ministère de l'Espace Rural et de l'Aménagement du territoire
 - Ministère de l'Education Nationale
 - Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (EAC et lycées agricoles)
 - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Culture et Université)
- FNCC, FEP
- Commission Handicap
- Entreprises : SNCF, Mécènes, etc.

Valorisation de la CPC dans les politiques culturelles

Sa présence au sein même des programmes existants doit être renforcée, notamment par sa prise en compte dans les politiques incitatives existantes - cartes et chèques culture, gratuité - tout comme dans les programmes pédagogiques des écoles d'art, la création d'un label « Culture Pour Chacun » (CPC) et celle d'un fonds de dotation et d'investissement solidaire qui permette à ce programme de bénéficier de financements complémentaires.

Enfin, les acteurs de la CPC doivent pouvoir échanger, se rencontrer et trouver ensemble les moyens d'une meilleure visibilité de leurs démarches ; c'est l'objectif des forums régionaux de la CPC organisés dès l'automne 2010 et d'un forum national début 2011.

L'appui théorique et intellectuel

Il doit être envisagé sous plusieurs formes comprenant la création d'une chaire de recherche et d'un prix en sociologie de la démocratisation culturelle, et la création d'un groupe de réflexion autour de la Culture pour chacun rassemblant des intellectuels, des artistes, des médiateurs, des experts mais aussi des personnalités de premier plan ayant un fort potentiel médiatique.

2 Plan et grands programmes

Les objectifs de ces plans sont multiples. Certains, de nature territoriale, ont pour objectif de prolonger et de renforcer des programmes ou pratiques établis de longue date. Pour d'autres il s'agit de développer l'attractivité culturelle de nouveaux supports peu affectés par le phénomène d'intimidation sociale. D'autres enfin permettent d'ouvrir de nouveaux champs d'intervention.

Les plans prioritaires

- **Plan de valorisation des actions culturelles dans les zones sensibles (quartiers) :** ce plan comporte une dimension à la fois administrative (simplifier les procédures, faciliter l'accès à l'espace public, créer un réseau) et culturelle (reconnaître l'excellence des protocoles de créations partagées et des opérateurs associatifs)
- **Plan rural :** ce plan s'intéresse aux identités locales et au développement d'un tourisme culturel durable respectueux. Il s'agit aussi de remédier aux failles en termes d'équipements numériques haut débit.
- **Plan lecture :** il s'agit autant d'adapter les structures aux nouveaux usages numériques et d'accompagner les projets innovants d'encouragement à la lecture, que d'inscrire dans des manifestations nationales une action visant à l'exemplarité.
- **Plan de numérisation du patrimoine :** accès de la culture à chacun via le numérique, en premier lieu au patrimoine cinématographique et photographique.
- **Plan numérique, volet n°4 :** ce plan indique des pistes dans le domaine de la « Médiation des pratiques culturelles et l'aide à la création numérique » ; via la consultation numérique, par exemple.

Les plans à développer

- **Co-création et productions participatives :** il faut mieux valoriser et encourager les protocoles de coproduction artistiques entre les artistes et la population (résidences in situ, commandes publiques).
- **Développement des pratiques culturelles en entreprise :** souvent délaissée au profit des loisirs, il faut donner à la culture la place qu'elle mérite dans l'entreprise ; des

exemples montrent qu'on peut faire de la culture un ferment de lien social au sein des espaces de travail.

- **Création d'un 1% social et culturel dans les grandes opérations d'urbanisme** : la culture doit s'intégrer, dans les projets d'urbanisme, non pas comme un élément extérieur à contempler mais comme une conséquence territoriale utile.

3 Actions symboliques

L'objectif de ces actions est de renforcer la prise de conscience collective des enjeux du programme de la CPC, de contribuer à la reconnaissance des actions existantes, de rendre lisible l'action du MCC pour créer un sentiment général d'utilité du programme dans une perspective à long terme.

A l'adresse de la population au sens large

- Journée de l'itinérance
- Opération « Parrainez un spectateur »
- Consultation pour l'avenir numérique de la culture
- Programmes télévisuels courts / Grande émission CPC
- Actions pour démocratiser et soutenir la pratique amateur souvent réservée à des usagers réguliers

A l'adresse des populations éloignées ou empêchées

- Les jeunes : Stages d'observation culture (collège) & Service civique culture. Redéfinition des Portes du temps ?
- Les quartiers prioritaires : Média et banlieues
- Les publics empêchés : valoriser les expériences les plus significatives des programmes « Culture et médias en prison », « Art à l'hôpital », culture et handicap

Il est rappelé que certaines actions de nature plus structurante contribueront, elles aussi, à mobiliser autour du thème de la culture pour chacun.

C'est le cas de celles qui s'adressent plus spécifiquement aux acteurs de la CPC : **forums régionaux et forum national**, lancement d'un label Culture pour chacun, déplacements du ministre en région, signatures publiques de conventions avec les autres ministères, les milieux économiques ou les réseaux associatifs.

La stratégie de communication

Ce programme s'inscrit dans une volonté politique et culturelle qui dépasse le cadre d'un mandat ministériel. Il vise à engager une action déterminée qui vise au long terme et installe les conditions d'une possible irréversibilité.

Mais nous savons tous que, par essence collectif et fruit d'un nécessaire consensus, il repose sur l'engagement et la conviction partagée de ses objectifs. Si cette conviction se construit à partir d'une vision commune à long terme, elle s'alimente et se motive à partir d'un seuil minimum de visibilité médiatique, de diffusion des réussites notoires, de représentation politique.

C'est la raison pour laquelle ce programme doit être accompagné d'une stratégie de communication qui reposera sur quelques éléments majeurs :

- l'implication personnelle du ministre et de ses directeurs,
- la valorisation des actions les plus probantes,
- la reconnaissance de l'excellence des démarches et des acteurs de la CPC, qu'ils soient auteurs, médiateurs associatifs, agents du MCC ou élus locaux. C'est en partie l'objectif confié aux forums et la démarche des labels de la CPC.
- la diffusion de l'information sur les actions entreprises sur le site Internet du MCC